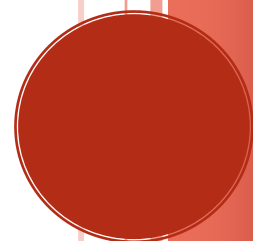




# RAPPORT ANNUEL DE 2008 DE L'ABRC

L'ABRC est l'organisme chef de file des bibliothèques de recherche du Canada. Ses membres sont les 27 grandes bibliothèques de recherche universitaire dans tout le Canada, ainsi que Bibliothèque et Archives Canada, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) et la Bibliothèque du Parlement. Les membres de l'ABRC sont les piliers des fonds intellectuels du Canada dans toutes les disciplines avec des dépenses annuelles de plus de sept cents millions de dollars (737 730 000 \$\*), des fonds comprenant plus de 85 millions de monographies et plus de 1,2 million de revues.\*

\*Statistiques 2005-2006 de l'ABRC



## TABLE DES MATIÈRES

Message de présidente.....	4
Message du directeur général.....	3
Leadership.....	4
Droit d'auteur.....	4
Comité du droit d'auteur.....	5
Livres électroniques.....	6
Mémoire au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie ...	7
Mémoire au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes.....	8
Une meilleure diffusion des résultats de la recherche financée par les deniers publics.....	8
Accès aux données de recherche et leur réutilisation.....	8
Coûts indirects.....	9
L'enseignement supérieur professionnel et la recherche.....	9
Stratégie nationale de recherche.....	10
Programme d'éducation.....	10
Promotion et partenariats.....	10
Sommet sur les ressources humaines.....	11
Communication savante.....	11
Libre Accès.....	11
Un changement nécessaire Canada.....	11
Tournée d'étude de la SCONUL.....	12
Apprentissage en ligne.....	12
Lauréats du Prix en reconnaissance de services éminents à la recherche en sciences de l'information de l'ABRC et du Prix d'excellence de l'ABRC pour 2008.....	12
Intendance.....	13
Gestion des données.....	13
Dépôts institutionnels.....	15
Numérisation et conservation numérique.....	15
Canadiana.org.....	15
Publications gouvernementales.....	16
Principales statistiques.....	18
Dépenses des bibliothèques en 2006-2007.....	18
Mémoires, documents de politique, publications, consultations et conférences en 2008.....	19

Membres de l'ABRC.....	21
Conseil d'administration de l'ABRC.....	22
Comités et groupes de travail de l'ABRC.....	22
Comité des politiques et de la législation gouvernementales.....	22
Comité du droit d'auteur.....	22
Comité de l'évaluation de performance et statistiques.....	22
Comité de la communication savante.....	22
Groupe de travail sur la gestion des données.....	22
Groupe de travail sur les dépôts institutionnels.....	23
Personnel de l'ABRC.....	23

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

À titre d'association nationale, l'ABRC a pour rôle de diriger, de déterminer et de faciliter la communication savante pour le bénéfice de l'ensemble des chercheurs que ses établissements membres servent. Les bibliothèques de recherche canadiennes jouent un rôle essentiel dans l'activité de recherche au Canada. Les membres de l'ABRC s'efforcent d'offrir aux chercheurs, aux enseignants et aux étudiants une information complète et digne de foi le plus rapidement et au meilleur coût possible.

Voici les réalisations à signaler en 2008 :

- Un programme très couru – Améliorer la diffusion des résultats de la recherche;
- En association avec la SPARC (Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition), le lancement du site Un changement nécessaire Canada, qui est l'adaptation canadienne d'un site web populaire qui offre aux chercheurs une mine de renseignements sur le libre accès et les multiples façons de défendre leurs propres intérêts en tant qu'universitaires;
- Diffusion de l'étude E-Books in Research Libraries : Issues of Access and Use (Les livres électroniques dans les bibliothèques de recherche : problèmes d'accès et d'utilisation), qui a connu un grand succès auprès des lecteurs;
- Une réalisation majeure concernant la détermination de quatre positions essentielles sur la question des droits d'auteur, notamment l'utilisation équitable, les dommages-intérêts et l'utilisation équitable, les mesures de protection technologiques et l'utilisation d'Internet à des fins éducatives;
- Une entente historique ayant conduit à la fusion de l'initiative AlouetteCanada et de l'Institut canadien de microreproductions historiques pour former un nouvel organisme national : [Canadiana.org](http://Canadiana.org)

Leslie Weir  
Présidente  
Bibliothécaire en chef  
Université d'Ottawa

## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ABRC s'efforce constamment d'appuyer directement, à point nommé et avec efficacité ses membres, les chercheurs et les étudiants par voie de trois grandes orientations stratégiques

- Leadership - promouvoir le rôle des bibliothèques de recherche et intervenir sur tous les plans pour contribuer à définir les lois, les politiques et les programmes fédéraux;
- Communication savante – prendre des mesures contribuant à la conception, à la mise en œuvre et à la promotion d'un système novateur et efficace de communication savante qui favorise à la fois la recherche et sa diffusion;
- Intendance – exercer un rôle national de premier plan pour faire face aux difficultés complexes inhérentes à la conservation et à l'accès à long terme du patrimoine documentaire du Canada, sous forme à la fois physique et numérique.

Des progrès ont été réalisés sous les trois aspects en 2008. Ce résultat est attribuable à l'enthousiasme et à la participation active de nombreux directeurs aux initiatives de l'Association. Il est redevable également au rôle de chef de file exercé par le Conseil d'administration et par la présidente de l'ABRC, Leslie Weir. Il faut enfin rendre hommage aussi au personnel de l'ABRC, c'est-à-dire Katherine McColgan (agente des programmes), Diego Argáez (agent de recherche) et Shaun Hassanali (adjoint administratif). Merci à chacun de son enthousiasme et de sa détermination pour faire avancer les choses.

Brent Roe  
Directeur général

## LEADERSHIP

### Nouveau directeur general

En avril 2008, Brent Roe a succédé à Timothy Mark au poste de directeur général de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada. Avant sa nomination à ce poste en avril 2008, Brent Roe a servi à titre de bibliothécaire universitaire adjoint, Services d'information, à l'Université York, à partir de 2003. Avant cela, il a été bibliothécaire spécialisé en histoire pour les Bibliothèques de l'Université York à partir de 1995. Il possède une maîtrise en Histoire ancienne et une maîtrise en bibliothéconomie et en science de l'information de l'Université de l'Alberta ainsi qu'un baccalauréat en psychologie de l'Université de la Saskatchewan. En 2001, il a été président de l'Ontario College and University Library Association. Brent est un ancien étudiant du Northern Exposure to Leadership Institute et du ACRL/Harvard Leadership Institute for Academic Librarians.

### Droit d'auteur

Le 12 juin 2008, le gouvernement déposait le projet de loi C-61, qui visait à amener la Loi sur le droit d'auteur à l'ère numérique. L'Association des bibliothèques de recherche du Canada a étudié le texte du projet de loi durant l'été. Le projet est mort au feuilleton suite à l'annonce des élections fédérales, le 7 septembre 2008. Lorsque le Discours du Trône indiqua qu'un nouveau projet de loi sur le droit d'auteur serait déposé devant la 40e législature, l'ABRC prépara une évaluation du projet de loi C-61 sur les points qui concernent les bibliothèques universitaires et les priorités de l'Association relativement à toute nouvelle législation sur le droit d'auteur. [Voir « Considérations importantes pour l'Association des bibliothèques de recherche du Canada relativement à un nouveau projet de loi sur le droit d'auteur inspiré du Projet de loi C-61 de 2008 : Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur », accessible en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.carl-abrc.ca/projects/copyright/pdf/key\\_carl\\_considerations\\_for\\_new\\_copyright\\_bill\\_nov\\_2008-f.pdf](http://www.carl-abrc.ca/projects/copyright/pdf/key_carl_considerations_for_new_copyright_bill_nov_2008-f.pdf)

L'ABRC a applaudi aux intentions du gouvernement d'adapter la Loi sur le droit d'auteur à l'ère numérique et d'assurer un équilibre entre les droits des détenteurs de droits d'auteur et ceux des utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur. L'ABRC a fait valoir qu'une adaptation appropriée de la législation sur le droit d'auteur à l'environnement numérique exigera un éventail de modifications qui permettront aux Canadiens de bénéficier pleinement des avantages de la technologie numérique et d'utiliser Internet pour apprendre, faire des recherches, enseigner, créer et

offrir des services qui permettent découvertes et innovations tout en respectant les droits légitimes des détenteurs de droits d'auteur.

L'ABRC a exprimé son inquiétude face à certaines limitations des exceptions du projet de loi qui semblent contrecarrer inutilement la pleine exploitation de la technologie numérique, laquelle favorise les travaux des chercheurs et des étudiants canadiens. À l'examen de certains aspects du projet de loi, l'ABRC a conclu qu'il comporte des éléments susceptibles de nuire à l'utilisation équitable et aux autres droits des utilisateurs essentiels à un régime de droits d'auteur équilibré et juste.

L'Association a enjoint le gouvernement de ne pas faire en sorte de restreindre à l'excès et de compliquer l'utilisation par les Canadiens de ces nouvelles technologies de l'information qui facilitent la conduite de leurs recherches et la productivité de leur acquisition du savoir quand il sera prêt à déposer de nouveau son projet de loi sur le droit d'auteur. Au vu de l'historique des modifications apportées à cette loi, et compte tenu du fait qu'il s'écoulera probablement beaucoup de temps avant que de nouvelles modifications ne soient apportées, le parlement doit être conscient que toute disposition susceptible de tomber en désuétude pour de simples raisons de progrès technologique aura pour effet pervers de porter atteinte aux droits reconnus des Canadiens d'utiliser des ouvrages protégés par un droit d'auteur obtenu légalement quand de nouvelles technologies en remplaceront de plus anciennes. L'ABRC a invité le gouvernement à consulter largement au cours de la préparation d'un nouveau projet de loi qui devra assurer l'équilibre entre les droits des créateurs et ceux des utilisateurs d'ouvrages protégés par un droit d'auteur.

## Comité du droit d'auteur

Une réalisation majeure du Comité du droit d'auteur, présidé par Mark Haslett (Université de Waterloo), est la formulation de quatre positions clés de l'ABRC sur la question des droits d'auteur en janvier 2008. [Voir Approche canadienne du droit d'auteur à l'ère numérique [http://www.carl-abrc.ca/projects/copyright/CARL\\_digitalcopyright\\_statement-Jan2008-f.pdf](http://www.carl-abrc.ca/projects/copyright/CARL_digitalcopyright_statement-Jan2008-f.pdf) ]

- utilisation équitable : l'utilisation équitable est essentielle à un régime de droit d'auteur équilibré et juste. La réforme de la Loi sur le droit d'auteur ne doit ni limiter ni restreindre l'utilisation équitable.
- Dommages-intérêts et utilisation équitable : une modification de la loi doit faire en sorte que l'utilisateur d'une œuvre protégée par le droit d'auteur ne soit pas sujet à des dommages-intérêts s'il a des motifs raisonnables de croire qu'il en fait une utilisation équitable.
- Mesures de protection technologiques : le contournement des mesures techniques qui empêchent l'accès ou la copie doit être autorisé si le but de l'opération ne constitue pas une violation des droits d'auteur.
- Utilisation d'Internet à des fins éducatives : la Loi sur le droit d'auteur doit être modifiée de manière à prévoir que les étudiants, les professeurs et les établissements d'enseignement ne violent pas le droit d'auteur lorsqu'ils utilisent à des fins éducatives des ouvrages accessibles au public sur Internet.

Une priorité de l'ABRC en ce qui a trait au droit d'auteur était de promouvoir une modification essentielle qui dégage les utilisateurs d'ouvrages protégés par le droit d'auteur de toute responsabilité en dommages-intérêts dans le cas où le présumé contrefacteur a des motifs raisonnables de croire que l'utilisation particulière d'un ouvrage constitue une utilisation équitable.

Une telle modification contribuerait à un domaine public robuste qui soutienne l'essor de la communication savante conduisant à un nouveau savoir et à des innovations.

## Livres électroniques

L'étude commandée par l'ABRC E-Books in Research Libraries : Issues of Access and Use (Les livres électroniques dans les bibliothèques de recherche : problèmes d'accès et d'utilisation) a été publiée en avril 2008. Le groupe de travail de l'ABRC sur les livres électroniques, sous la direction de Victoria Owen (Université de Toronto à Scarborough), entreprit donc d'examiner la situation actuelle de l'utilisation de livres électroniques dans les bibliothèques de recherche et de présenter des recommandations au Comité du droit d'auteur de l'ABRC. [Voir E-Books in Research Libraries : Issues of Access and Use (Les livres électroniques dans les bibliothèques de recherche : problèmes d'accès et d'utilisation)

[http://www.carl-abrc.ca/resources/reports\\_and\\_briefs/reports\\_briefs-f.html#r2008](http://www.carl-abrc.ca/resources/reports_and_briefs/reports_briefs-f.html#r2008) ]

Son rapport comprenait ce qui suit :

- une recension de la documentation spécialisée;
- une recension des licences couvrant les livres électroniques et la comparaison avec les ouvrages imprimés;
- un examen des différences entre l'accès et l'utilisation de livres imprimés et de livres électroniques et leurs répercussions sur la communication savante;
- un aperçu des enjeux liés à l'accès et à l'utilisation de livres électroniques dans les bibliothèques de recherche;
- des recommandations aux bibliothèques de recherche concernant la délivrance de licences relativement à des livres électroniques accessibles et utilisés dans le cadre d'une bibliothèque universitaire.

Le corps professoral et les étudiants souhaitent avoir un accès égal ou supérieur à celui des ouvrages imprimés dans l'environnement du livre numérique. Si l'accès aux livres électroniques sous licence est difficile ou frappé de nombreuses restrictions, il est peu probable que les utilisateurs des bibliothèques les consulteront.

Les bibliothèques de recherche collectionnent, classent et conservent des ouvrages de communication savante. Les collections de livres électroniques sont encore aux premiers stades de développement et ce sont les conditions liées à l'achat et à l'utilisation de ces ouvrages par les universitaires qui en détermineront l'avenir. L'impossibilité d'imprimer des textes sélectionnés pour des fins d'étude et de comparaison ultérieures, l'impossibilité de prêter des livres électroniques à des chercheurs hors campus et le manque d'accès à ces ouvrages pour les déficients perceptifs auront pour effet de limiter indûment l'utilisation et l'impact des collections de livres électroniques. La position de l'ABRC est que la facilité d'accès et d'utilisation déterminera le succès des livres électroniques dans l'environnement de la recherche. Les bibliothèques de recherche doivent jouer un rôle de premier plan dans la détermination des meilleures approches des négociations des licences d'utilisation de manière à assurer des conditions favorables d'accès et d'utilisation à l'avenir. À la lumière du succès qu'ont remporté les revues électroniques, une déclaration de principe et la création d'un modèle de licence soutiendront la position des bibliothèques de recherche qui sont le fer de lance de l'accès aux livres électroniques.

Le groupe de travail de l'ABRC sur les livres électroniques a recommandé que le Comité du droit d'auteur de l'ABRC formule et adopte une déclaration de principes sur la concession de licence sur les livres électroniques et applique ces principes à la création d'un modèle de licence judicieux.

## Politiques et législation gouvernementales

En plus du travail du Comité du droit d'auteur de l'ABRC sur les modifications à proposer quant à la nouvelle législation sur le droit d'auteur, le Comité des politiques et de la législation gouvernementales de l'ARBC, présidé par Bill Maes (Université Dalhousie) a fait des représentations au gouvernement sur deux autres points :

- les coûts indirects de la recherche;
- l'amélioration de la diffusion des recherches financées par les fonds publics, ce qui comprend les publications et les données de recherche

## Mémoire au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

L'ABRC a déposé un mémoire dans lequel elle examine les questions rattachées à la Stratégie des sciences et de la technologie – Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada. L'ABRC a applaudi à l'engagement du gouvernement à soutenir « un avantage concurrentiel national durable fondé sur les sciences et la technologie et sur des travailleurs qualifiés dont les aspirations, les ambitions et les talents engendrent l'innovation. » Les bibliothèques de recherche du Canada soutiennent vigoureusement une stratégie qui promeut une excellence de classe mondiale et prend appui sur les solides fondations de la recherche au Canada.

[ Voir [http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h\\_00231.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h_00231.html) ]

Le mémoire de l'ABRC précisait les trois volets de la Stratégie des sciences et de la technologie qui ont une incidence directe sur les bibliothèques :

- la contribution de l'apprentissage en ligne à la création d'une main-d'œuvre qualifiée;
- la position concurrentielle internationale des universités canadiennes;
- le renforcement des liens du Canada à l'offre globale d'idées, de talent et de technologie grâce à une protection équilibrée des droits de propriété intellectuelle.

Pour chacun de ces volets, l'ABRC a recommandé ce qui suit :

- offrir des incitatifs fiscaux de manière à promouvoir l'apprentissage en ligne et soutenir un réseau pancanadien de premier ordre de cyber-ressources d'apprentissage afin de mieux répondre aux besoins des collectivités d'apprentissage du pays;
- accroître le financement public des coûts indirects de la recherche à 40 % du total des fonds investis dans la recherche afin de maintenir la position concurrentielle du Canada face à ses rivaux du secteur de la recherche;
- introduction d'une législation sur le droit d'auteur juste et équilibrée qui reconnaît les droits de l'utilisateur d'ouvrages protégés par le droit d'auteur à la réalisation du plein potentiel de la Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement.



L'ABRC prend acte de l'engagement du gouvernement dans le cadre de sa Stratégie des sciences et de la technologie à créer de nouvelles occasions et à assurer aux Canadiens un meilleur avenir. L'ABRC croit qu'une économie du savoir dynamique, en vertu de laquelle les progrès de la recherche reposeront carrément sur l'accès aux ressources d'information, ouvrira la porte à de nouvelles possibilités et favorisera le perfectionnement des compétences et l'éclosion des talents, qui sont au cœur de la Stratégie des sciences et de la technologie du Canada.

## Mémoire au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes

Les bibliothèques de recherche du Canada appuient une stratégie de soutien de l'excellence de classe mondiale fondée sur les fortes traditions de la recherche au Canada. Ce mémoire porte sur plusieurs thèmes énoncés dans le mémoire, le point le plus intéressant pour l'ABRC étant la recherche financée par le fédéral et effectuée au gouvernement et dans les établissements d'enseignement supérieur. L'ABRC a recommandé :

- que les conseils subventionnaires et autres organismes de financement adoptent des politiques exigeant que les travaux publiés par les chercheurs subventionnés soient accessibles sans frais;
- que le gouvernement du Canada investisse dans la création d'une infrastructure d'entrepôt de données numériques qui soutienne l'accès aux données de recherche et aux publications;
- que le gouvernement du Canada fasse en sorte que la législation sur le droit d'auteur soit juste, équilibrée, et reconnaisse pleinement non seulement les droits des créateurs de contenu, mais aussi ceux des utilisateurs en tant que chercheurs, professeurs, étudiants et consommateurs de l'information.

## Une meilleure diffusion des résultats de la recherche financée par les deniers publics

On demande de plus en plus que le financement public de la recherche réponde mieux aux besoins des universitaires, des entreprises et de la société civile et conduise à la création de liens plus efficaces entre les sciences et l'innovation. Le gouvernement du Canada a consenti des efforts importants pour s'assurer que le savoir engendré par la recherche dans nos établissements publics soit converti en applications commerciales qui créent de la richesse pour les Canadiens et soutiennent la qualité de la vie au Canada. Une stratégie complémentaire visant à Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada consisterait à cibler les autres résultats de la recherche (publications et données) et à faire en sorte de les mettre à la disposition des décideurs, des chercheurs, des entreprises et du public et d'élargir le plus possible le champ de leur utilisation.

## Accès aux données de recherche et leur réutilisation

De nos jours, les travaux des chercheurs font de plus en plus appel à des données et exigent donc un accès aux volumineux et complexes ensembles de données produites par les recherches antérieures. Le Canada est l'un des 34 pays qui ont signé la Déclaration de l'OCDE sur l'accès aux données de recherche financée par les fonds publics (2004). Les ministres signataires de cette déclaration ont reconnu que « le fait d'encourager un accès ouvert plus large aux données de la recherche et une large utilisation améliorera la qualité et la productivité des systèmes scientifiques à l'échelle mondiale. » [Voir <http://openaccess.inist.fr/spip.php?article28> ]

## Coûts indirects

L'ABRC se réjouit de ce que le gouvernement ait démontré qu'il maintient son engagement envers la recherche et l'infrastructure de la recherche dans le cadre de son budget de 2008. L'avance du Canada dans l'économie mondiale réside dans son investissement dans l'éducation, l'efficacité de la transmission du savoir et l'adaptabilité aux nouvelles technologies. Les bibliothèques de recherche jouent un rôle essentiel en assurant un accès aux documents de recherche pour les communications savantes et en facilitant l'accès des chercheurs à cette documentation et à leur utilisation.

Le financement des coûts indirects en proportion de leurs institutions mères a permis aux bibliothèques de soutenir plus facilement et diversement des travaux de recherche importants et exaltants comme la création de collections qui soutiennent les chercheurs dans de nouveaux champs d'études spécialisées.

L'aide aux bibliothèques universitaires va au-delà de l'offre des collections de ressources. Les chercheurs intègrent de plus en plus les bibliothécaires aux travaux de leurs équipes de recherche afin de faciliter une navigation plus poussée et efficace dans un univers de l'information toujours plus complexe. Le Programme des coûts indirects a fait en sorte qu'il est plus facile pour les bibliothèques de soutenir les équipes de recherche à un niveau élevé tout en s'acquittant de leurs responsabilités courantes de soutien à l'enseignement et à l'acquisition du savoir.

Les bibliothèques de recherche canadiennes visent à jouer un rôle conseil actif en matière de conservation ordonnée et systématique des données de recherche en format numérique. Il s'agit là d'une affaire complexe, car les données doivent être accessibles dans un format intelligible par les chercheurs qui voudront les utiliser pour résoudre de nouvelles questions de recherche. La création et le déploiement d'une infrastructure de gestion des données exigent d'importants investissements en technologies et en ressources humaines. Dans un monde idéal, les coûts de ces initiatives doivent être assumés par le Programme des coûts indirects.

## L'enseignement supérieur professionnel et la recherche

Le Groupe de travail de l'ABRC sur la formation en bibliothéconomie s'intéresse à la nécessité croissante pour les bibliothécaires universitaires d'effectuer de la recherche dans le cadre des tâches qui leur incombent de répondre aux demandes des usagers et des établissements et d'assurer leur propre avancement professionnel. Tout en facilitant le processus par lequel les bibliothécaires effectuent des recherches, le groupe de travail collabore avec des organismes comme le Conseil canadien des sciences de l'information (CCSI) pour concevoir des stratégies de préparation des étudiants en bibliothéconomie et en sciences de l'information qui veulent faire carrière dans les bibliothèques de recherche.

Le groupe de travail, sous la direction de Vicki Williamson (Université de la Saskatchewan), a remis le rapport final de ses activités depuis 2006 et ses recommandations pour la suite des choses au Conseil d'administration de l'ABRC lors de l'assemblée générale annuelle de 2008.

[ Voir [http://www.carl-abrc.ca/about/working\\_groups/library\\_education\\_mandate-e.html](http://www.carl-abrc.ca/about/working_groups/library_education_mandate-e.html) ]

Margaret Haines (Université Carleton) est devenue la nouvelle présidente du groupe de travail à la conclusion de l'AGA de l'ABRC de 2008. Tout en s'acquittant des tâches recommandées, le groupe de travail a défini quatre orientations stratégiques :

- Élaborer une stratégie nationale de recherche pour guider la recherche liée aux bibliothèques universitaires;
- Élaborer à l'intention des bibliothécaires universitaires un programme de perfectionnement professionnel axé sur les méthodes de recherche;
- Étudier les normes de compétences applicables au recrutement, au maintien en poste et à la formation du personnel des bibliothèques de l'ABRC;
- Se pencher sur les questions du recrutement dans les écoles de bibliothéconomie.

Comme il est important que l'ABRC assume un rôle de premier plan dans la recherche dans les bibliothèques universitaires et dans la formation de son effectif présent et futur, le Groupe de travail sur la formation en bibliothéconomie a axé ses recommandations sur trois volets essentiels :

- Adoption d'une stratégie nationale de recherche;
- Adoption d'un programme d'éducation national;
- Promotion des deux volets ci-dessus et mise à contribution de partenaires éventuels.

## Stratégie nationale de recherche

Une stratégie nationale de recherche aidera à définir les priorités de recherche des bibliothèques de l'ABRC et à examiner les possibilités de recherche en collaboration. Une autre facette de la stratégie nationale sera de trouver une façon d'aider les bibliothécaires universitaires à acquérir les compétences nécessaires en matière de travaux de recherche. Pour conserver et diffuser une recherche actuelle et continue en bibliothéconomie et sciences de l'information au Canada, le groupe de travail s'emploie à créer un entrepôt de données numériques.

## Programme d'éducation

L'ABRC veut contribuer à faire en sorte que les étudiants en bibliothéconomie et en sciences de l'information (BCI) soient préparés et intéressés à poursuivre une carrière dans une bibliothèque de recherche. À cette fin, le groupe de travail a appuyé la proposition de rendre officielles les relations entre l'ABRC et le CCSI et de prendre part à la mise sur pied de programmes coopératifs et de stages pour les étudiants en BCI des bibliothèques membres de l'ABRC, de programmes de chercheurs invités pour une formation supérieure en BCI dans les bibliothèques de l'ABRC, ainsi qu'à la définition d'un profil des qualités et des compétences que doivent nécessairement posséder les bibliothécaires universitaires.

## Promotion et partenariats

L'ABRC fera des représentations auprès des gouvernements, des conseils de recherche, des organismes subventionnaires, des administrateurs universitaires et voudra collaborer avec des groupes partageant des intérêts analogues à la réalisation des programmes de recherche et d'éducation du Groupe de travail sur la formation en bibliothéconomie.

Les critères de réussite à cet égard sont :

- Cibler les groupes appropriés pour le financement et la viabilité;

- Nouer des liens étroits avec les partenaires.

## Sommet sur les ressources humaines

L'ABRC a été commanditaire du Sommet national sur les ressources humaines dans les bibliothèques organisé par l'Association des bibliothèques canadiennes (ABC) les 6 et 7 octobre 2008 à Ottawa et a pris une part active aux discussions qui s'y sont déroulées. Les principales conclusions de ce sommet sont que la profession de bibliothécaire doit :

- offrir des possibilités plus soutenues de perfectionnement professionnel et encourager une culture d'acquisition continue du savoir;
- s'attaquer aux pénuries d'effectif prévues – particulièrement au niveau des cadres;
- améliorer l'accessibilité aux études en bibliothéconomie et en sciences de l'information au Canada – particulièrement les offres d'éducation à distance;
- améliorer sa propre promotion auprès de ses institutions mères, mais sans oublier de chercher à attirer des recrues à la profession.

Le Groupe de travail sur la formation en bibliothéconomie agira comme centre de liaison pour les affaires de l'ABRC qui ont trait à l'éducation et à la formation en recherche pour les bibliothécaires universitaires.

[ Rapport complet du sommet

<http://www.cla.ca/AM/Template.cfm?Section=Home&TEMPLATE=/CM/ContentDisplay.cfm&CONTENTID=7131> ]

## COMMUNICATION SAVANTE

### Libre Accès

Une diffusion élargie des travaux de recherche récents permet aux universitaires de bénéficier de ces recherches et stimule le progrès des connaissances. Il y a beaucoup à gagner à soutenir le mouvement pour le libre accès à la communication de la connaissance. Un partage plus rapide et plus étendu des résultats des recherches donne aux chercheurs un plein accès aux ressources qui leur permettent de créer un nouveau savoir dans leurs domaines respectifs de spécialité. Le libre accès offre la possibilité d'une croissance exponentielle de la visibilité du travail des chercheurs, laquelle engendre reconnaissance et avancement professionnel.

### Un changement nécessaire Canada

En association avec la Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC) l'ABRC a contribué au lancement du site Un changement nécessaire Canada – version canadienne de la populaire ressource Internet axée sur les chercheurs en matière de communication savante. Le site Web Un changement nécessaire se concentre sur l'évolution rapide des moyens dont disposent les universitaires pour partager et utiliser les résultats de leurs recherches. Un changement nécessaire Canada montre comment l'accélération et l'étendue du partage des articles publiés dans les revues, des données de recherche, des simulations, des synthèses, des analyses et autres résultats des

travaux de recherche ont pour effet de stimuler le progrès des connaissances. Cette ressource qui tombe à point nommé offre aux universitaires des moyens pratiques de défendre leurs propres intérêts en tant que chercheurs. Un changement nécessaire Canada présente un point de vue canadien sur les enjeux des politiques de recherche et souligne les expériences des chercheurs de langue anglaise et de langue française au Canada.

## Tournée d'étude de la SCONUL

Plusieurs directeurs de bibliothèques universitaires du Royaume-Uni membres de la Society of College, National and University Libraries (SCONUL) ont visité des bibliothèques membres de l'ABRC à l'automne. La SCONUL se compose des bibliothèques de toutes les universités du Royaume-Uni et de l'Irlande, de plusieurs collèges d'enseignement supérieur du R.-U., ainsi que des grandes bibliothèques nationales de part et d'autre de la mer d'Irlande. Cette visite a eu pour point de départ la ville de Vancouver et s'est terminée à Ottawa. Les directeurs de la SCONUL visitèrent un certain nombre de bibliothèques universitaires et publiques canadiennes, puis se rendirent aux États-Unis pour une visite de la Public Library de Seattle et du campus Microsoft à New York. La SCONUL s'intéresse particulièrement à l'aménagement de l'espace qui implique de nouvelles constructions ou le changement de vocation des locaux existants afin de les adapter aux styles d'apprentissage sociaux et flexibles de l'environnement Internet (cyberlittérature, dépôts numériques, environnements d'apprentissage virtuels, ressources électroniques).

[ Voir <http://www.sconul.ac.uk/publications/newsletter/45/42.pdf> ]

## Apprentissage en ligne

L'ABRC a lancé un projet pilote d'une durée de deux ans pour une subvention de recherche sur l'apprentissage en ligne. Cette subvention est destinée à soutenir les bibliothécaires qui effectuent des recherches sur l'élaboration et l'offre d'outils d'apprentissage en ligne. Le chercheur à qui la Subvention de recherche-développement pour l'apprentissage sur Internet a été accordée en 2008 est Marc Bragdon, bibliothécaire aux Services d'information à la bibliothèque Harriet Irving de l'Université du Nouveau-Brunswick, qui s'intéresse aux expériences des étudiants qui utilisent le logiciel Blackboard de gestion des cours. M. Bragdon effectue une étude qualitative auprès de groupes de discussion composés d'étudiants du premier cycle et a pour but de mieux comprendre comment optimiser le soutien bibliothécaire aux travaux des étudiants dans l'environnement de l'apprentissage en ligne. Les résultats de cette étude aideront en outre à informer la mise en œuvre continue du projet Library Blackboard des bibliothèques de l'Université du Nouveau-Brunswick. Le logiciel Blackboard utilise la technologie des logiciels de transition pour intégrer les ressources et les services des bibliothèques à un didacticiel en ligne au moyen d'un « plugiciel de passerelle Internet pour apporter des ressources électroniques dans un contexte de cours directement à l'étudiant ou l'étudiante à travers de l'ordinateur ». Les résultats de ce projet auront des répercussions très importantes sur la façon dont les services bibliothécaires contribueront aux expériences d'apprentissage en ligne des étudiants non seulement à l'Université du Nouveau-Brunswick mais partout au Canada. .

## Lauréats du Prix en reconnaissance de services éminents à la recherche en sciences de l'information de l'ABRC et du Prix d'excellence de l'ABRC pour 2008

L'ABRC a décerné à Carole Moore, bibliothécaire en chef à l'Université de Toronto, le Prix en reconnaissance de services éminents à la recherche en sciences de l'information de l'ABRC. Le prix est remis chaque année à une personne d'un établissement membre de l'ABRC qui a fait une contribution importante dans le domaine des bibliothèques de recherche sur le plan local, national ou international. Mme Moore a reçu ce prix pour ses contributions exceptionnelles et dynamiques à la profession en tant que chef de file dans la vaste expansion numérique de l'accès aux documents de recherche dans les universités canadiennes. Mme Moore a joué un rôle clé dans la conservation et la diffusion des publications du patrimoine canadien et autres documents du domaine public. Sous la direction de Carole Moore, les bibliothèques de l'Université de Toronto ont numérisé des milliers de livres pour l'Open Content Alliance et les Internet Archives. Elle a en outre joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme innovateur de numérisation du patrimoine documentaire canadien, AlouetteCanada (qui fait désormais partie de Canadiana.org).

L'ABRC a décerné à Claude Bonnelly, ancien bibliothécaire universitaire à l'Université Laval, le Prix d'excellence de l'ABRC. Ce prix lui a été accordé en reconnaissance de son apport exceptionnel au développement des bibliothèques de recherche canadiennes et des grandes qualités de bibliothécaire dont il a fait preuve dans ses publications et son engagement exemplaire de plusieurs années dans de nombreuses organisations de bibliothèques, notamment la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA) Il a joué un rôle prépondérant dans la création du projet d'histoires locales à la grandeur du Canada « Our Roots/Nos Racines » et a été pendant plusieurs années membre du conseil de L'Institut Canadien de microreproductions historiques (ICMH), dont il a également été le président. M. Bonnelly a été un directeur très actif au sein de l'ABRC, ayant servi au Conseil d'administration en 1991 – 92, et ayant contribué aux travaux de nombreux comités et groupes de travail de l'ABRC, notamment à titre de président du Groupe de travail sur la statistique et la mesure (Task Force on Statistics and Measurement).

## INTENDANCE

### Gestion des données

L'efficacité du système d'innovation du Canada dépendra probablement de la façon dont les données de recherche sont utilisées en vue d'une utilisation ultérieure, mais le Canada n'a pas encore mis en œuvre ni officialisé un cadre de collecte, de gestion, et de conservation des données de recherche et d'accès à ces données. Il existe des lacunes importantes dans l'infrastructure du Canada à cet égard, même compte tenu des centres de données portant expressément sur certaines disciplines comme Statistique Canada, Pêches et Océans et le Conseil national de recherches. Les États-Unis, l'Australie, la Chine, de nombreux pays d'Europe et l'Union européenne investissent massivement dans la création d'entrepôts de publications et de données. Les bibliothèques de recherche canadiennes édifient un réseau de dépôts numériques, mais le Canada accuse un certain retard par

rapport à d'autres pays développés qui adoptent rapidement des politiques et élaborent l'infrastructure nécessaire au soutien de la conservation et à l'exploitation des données de recherche.

Les dépôts institutionnels de l'ABRC et le Groupe de travail sur la gestion des données visent à aider à amener le Canada à la hauteur des améliorations nécessaires à la diffusion des travaux de recherche financés par les fonds publics de même qu'à l'adoption de politiques et de pratiques d'intendance des données de recherche.

Le Groupe de travail sur la gestion des données de l'ABRC a effectué une recension des initiatives de gestion des données canadiennes et internationales. Cette initiative fournit une base pour la détermination du genre d'aide que les bibliothèques de recherche sont susceptibles d'offrir aux chercheurs dans la gestion et la conservation des données. Le groupe de travail remettra aux bibliothèques membres de l'ABRC un rapport mis à jour à l'assemblée générale annuelle de 2009. Les principaux aspects retenus par le groupe de travail en ce qui concerne l'engagement des bibliothèques comprennent ce qui suit :

- entrepôts de données institutionnels;
- élaboration de métadonnées;
- interopérabilité;
- soutien et formation;
- conservation.

The Working Group realizes that, in universities, the establishment of data management programs will require a “top down” approach with senior administrative approach in combination with a “bottom up” tactic that engages the researcher community. To that end, the Working Group commissioned a Data Management Awareness Toolkit to facilitate discussions about data stewardship on university campuses across Canada.

Le groupe de travail est conscient que, dans les universités, l'instauration de programmes de gestion des données nécessitera une approche descendante, la démarche de l'administration supérieure se conjuguant à une approche ascendante qui engage la collectivité des chercheurs. À cette fin, le groupe de travail a commandé une Trousse de sensibilisation à la gestion des données destinée à faciliter les discussions sur l'intendance des données dans les cités universitaires de partout au Canada.

L'ABRC a participé à la rencontre Gestion des données issues de la recherche au Canada de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) le 25 janvier 2008. Des représentants des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de CANARIE, du Comité national canadien de CODATA, du Conseil des dirigeants principaux de l'information des universités canadiennes (CDPIUC), de l'Université Simon Fraser, et de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ont pris part à cette rencontre exploratoire destinée à raviver la discussion entamée par la Consultation nationale sur l'accès aux données de recherche scientifique (CNADRS), janvier 2005). Ces groupes, qui ont en commun de s'intéresser à la conservation des données, est devenu le Groupe de travail sur la stratégie en matière de données de recherche. [ Voir <http://data-donnees.gc.ca/> ]

## Dépôts institutionnels

Internet offre aux chercheurs la possibilité d'accroître la visibilité et le rayonnement de leurs travaux dans une mesure inimaginable il y a seulement quelques années. L'amélioration des méthodes de recherche et de diffusion des travaux stimule de nouvelles découvertes. La contribution de l'ABRC à ce processus consiste en son Programme de dépôts institutionnels.

Le groupe de travail sur les dépôts institutionnels (DI) a commandé une trousse de promotion qui énonce avec précision les nombreux avantages des DI non seulement pour la recherche proprement dite, mais aussi pour les chercheurs eux-mêmes. Une plus grande portée pour vos recherches (prévue pour le début de 2009 dans les deux langues officielles) suscitera un vif intérêt dans les universités qui possèdent déjà un dépôt institutionnel ou qui prévoient en mettre un sur pied.

L'ABRC a poursuivi sa collaboration avec les IRSC en vue de sensibiliser le milieu à la Politique sur l'accès aux résultats de la recherche. L'adoption d'une politique sur le libre accès par les IRSC constitue une occasion importante de développement des dépôts institutionnels au Canada.

Autres initiatives du groupe de travail de l'ABRC sur les dépôts institutionnels en 2008 :

- Participation avec l'ICIST à l'élaboration du projet SWORD (Simple Web-service Offering Repository Deposit) au Canada;
- Une table ronde sur l'accès préparatoire aux DI a réuni 28 personnes chargées de la mise en application de DI au Canada. Les participants ont partagé leurs expériences et examiné les défis à relever; ils ont aussi présenté des comptes rendus positifs de cette rencontre, et le groupe de travail sur les DI continuera de tenir des tables rondes annuelles sur cette question.

Le point sur les dépôts institutionnels des membres de l'ABRC en 2008

- 22 bibliothèques universitaires sur 27 possèdent un DI en activité;
- Le DI de l'ICIST est passé d'un projet pilote à un projet en bonne et due forme (le CNR s'est engagé à financer ce projet en sus du financement accordé par l'ICIST);
- 4 autres bibliothèques universitaires élaborent actuellement des DI.

## Numérisation et conservation numérique

Le Canada doit se donner une orientation nationale et un plan d'action concerté pour numériser et conserver son patrimoine documentaire et lui assurer un accès durable. Sans une stratégie de conservation bien articulée, toute l'information numérique est en péril. Consciente de ce besoin, l'ABRC a poursuivi son travail sur un plan de numérisation du matériel patrimonial du Canada et le rendre accessible.

## Canadiana.org

En mars 2008, les conseils d'administration de l'ABRC et de l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH) ont conclu une entente historique concernant la fusion d'AlouetteCanada et de l'ICMH en une seule entité, Canadiana.org. La composante AlouetteCanada du nouvel organisme représente le contenu offert en libre accès, et est financée presque entièrement par l'ABRC.



Canadiana.org découle d'une alliance entre intervenants qui collaborent au renforcement de leur capacité collective afin de recueillir, créer, présenter et gérer le patrimoine documentaire du Canada et le rendre accessible en ligne. Canadiana.org est chargée de la coordination de toutes les activités destinées à faciliter et promouvoir des initiatives de numérisation, y compris offrir des services d'accès et des infrastructures de conservation durables.

L'envergure et la gouvernance de l'organisme sont à l'échelle pancanadienne et témoignent des intérêts de nombreux partenaires clés, notamment les créateurs, les détenteurs de contenu (mémoire, éducation, science, organismes gouvernementaux et secteur privé), et les utilisateurs des contenus de patrimoine culturel et de ressources scientifiques.

[ Voir <http://www.canadiana.org/eco.php?doc=cihm> ]

Voici quelques éléments de Canadiana.org dignes de mention pour 2008 :

- Projet Early Canadian Periodicals (ECP) – 500 000 images numérisées et mises en ordre au mois de mars 2008
- Notre mémoire en ligne (NML) – données approximatives d'utilisation
  - 5,2 millions de recherches
  - 2,3 millions d'images de pages visionnées

Rapport annuel 2007-2008 de Canadiana.org

<http://www.canadiana.org/fr/doc/annualreports/rapportannuel-2007-08.pdf>

## Publications gouvernementales

La disponibilité des publications gouvernementales continue de bénéficier aux bibliothèques de recherche et à leurs usagers. Dans la mesure où l'ABRC reçoit ces publications, elle reconnaît qu'il lui est nécessaire de disposer et d'observer des attentes claires quant à leur manutention.

L'expérience dans les bibliothèques de recherche canadiennes indique que les usagers des bibliothèques préfèrent l'accès électronique aux publications gouvernementales. Or le rayonnage est une denrée rare dans la plupart des bibliothèques de recherche canadiennes. Lorsqu'une publication est déjà disponible en format électronique fiable, les bibliothèques peuvent envisager la possibilité de retirer toutes les copies imprimées de leurs rayons. Cette pratique est très avancée dans le cas des revues savantes et scientifiques.

L'ABRC a formulé les recommandations suivantes en vue d'améliorer le Programme des services de dépôt (PSD).

- Idéalement, toutes les publications gouvernementales que le PSD rend disponibles doivent être accessibles au public canadien sans frais par voie électronique par un dépôt qui répond aux critères reconnus d'un dépôt numérique fiable (DNF).

- Les bibliothèques de dépôt doivent pouvoir retirer de leur fonds les versions imprimées des publications gouvernementales quand ces publications sont disponibles auprès d'un EDNF.
- Les lignes directrices sur la conservation et l'aliénation doivent être fréquemment mises à jour étant donné que le paysage des publications est en changement constant.
- Adresses URL normalisées, bilingues pour les publications gouvernementales.
- Il ne sera peut-être pas possible de numériser toutes les anciennes

publications gouvernementales qui ne sont encore disponibles qu'en format imprimé. L'ABRC a enjoint le PSD de rechercher des occasions de collaborer avec les ministères-auteurs, les bibliothèques, les consortiums de bibliothèques et les organismes comme Canadiana.org pour faciliter la création d'une collection plus complète du patrimoine documentaire officiel du Canada entreposé en permanence et accessible dans un EDNF canadien.

Les bibliothèques de l'ABRC ont l'honneur de compter parmi les institutions qui contribuent à diffuser l'information gouvernementale. Le Programme des services de dépôt est un service essentiel aux Canadiens et aux bibliothèques de recherche du Canada. L'ABRC a encouragé le PSD et l'ensemble du gouvernement à profiter au maximum de l'évolution actuelle de la technologie des publications numériques, laquelle en assure la conservation et l'accès.

Un dépôt numérique fiable est un qui a comme mission de fournir accès fiable et à long terme aux ressources-gérés numériques au communauté , actuellement et dans l'avenir. <sup>1</sup>

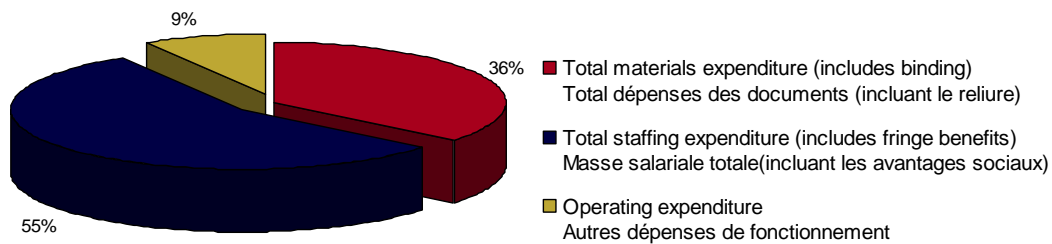
(Research Libraries Group)

## PRINCIPALES STATISTIQUES

Les dépenses en périodiques électroniques des bibliothèques membres de l'ABRC ont atteint plus de 114 millions de dollars, soit une croissance de 9 % par rapport à 2005 – 2006. Pour la quatrième année consécutive, les dépenses en périodiques électroniques ont dépassé les dépenses en périodiques imprimés. Collectivement, les bibliothèques membres de l'ABRC ont dépensé plus de 64 millions de dollars en abonnement à des périodiques imprimés, comparativement aux 66 millions de dollars dépensés 2005 – 2006.

La totalité des trente bibliothèques membres de l'ABRC qui ont produit une déclaration ont dépensé la somme impressionnante de 263 millions de dollars en matériel en 2006-2007, détiennent un fonds de plus de 85 millions de volumes imprimés et ont acheté plus d'un million de revues, ainsi qu'un demi-million de titres d'agrégateurs.

### Dépenses des bibliothèques en 2006-2007



Dépenses totales pour des documents (y compris la reliure)	\$263 730 454
Dépenses totales pour le personnel (y compris les avantages sociaux)	\$410 628 523
Dépenses de fonctionnement	\$63 371 058
<b>Totaux</b>	<b>\$737 730 035</b>

(Statistiques de l'ABRC pour 2006)

## MÉMOIRES, DOCUMENTS DE POLITIQUE, PUBLICATIONS, CONSULTATIONS ET CONFÉRENCES EN 2008

Approche canadienne du droit d'auteur à l'ère numérique (janvier 2008).

[http://www.carl-abrc.ca/projects/copyright/CARL\\_digitalcopyright\\_statement-Jan2008-f.pdf](http://www.carl-abrc.ca/projects/copyright/CARL_digitalcopyright_statement-Jan2008-f.pdf)

Mémoire de l'ABRC au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes – Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada (avril 2008)

[http://www.carl-abrc.ca/resources/reports\\_and\\_briefs/pdf/carl\\_s\\_and\\_t\\_brief\\_april-2008.pdf](http://www.carl-abrc.ca/resources/reports_and_briefs/pdf/carl_s_and_t_brief_april-2008.pdf)

Mémoire de l'ABRC au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie concernant la Stratégie pour les sciences et la technologie (janvier 2008)

[http://www.carl-abrc.ca/new/pdf/0801carl\\_s\\_and\\_t\\_senatebrief.pdf](http://www.carl-abrc.ca/new/pdf/0801carl_s_and_t_senatebrief.pdf)

ABRC – le Cyberavis no 260 - no 307 (11 janvier – 19 décembre 2008)

<http://www.carl-abrc.ca/publications/elert/elert-f.html>

ABRC – Pre-Budget Submission to the House of Commons Standing Committee on Finance (août 2008)

[http://www.carl-abrc.ca/projects/finance/pdf/brief\\_2008-e.pdf](http://www.carl-abrc.ca/projects/finance/pdf/brief_2008-e.pdf)

Statistiques de l'ABRC 2006 – 2007 (novembre 2008)

E-Books in Research Libraries : Issues of Access and Use (Les livres électroniques dans les bibliothèques de recherche : problèmes d'accès et d'utilisation). Préparé par le Comité du droit d'auteur de l'ABRC sur les livres électroniques (avril 2008)

[http://www.carl-abrc.ca/resources/reports\\_and\\_briefs/reports\\_briefs-f.html#r2008](http://www.carl-abrc.ca/resources/reports_and_briefs/reports_briefs-f.html#r2008)

Établissement d'un programme national de recherche et d'un programme d'éducation. Programme offert lors de l'assemblée générale annuelle de l'ABRC de 2008 (mai 2008)

Améliorer la diffusion des résultats de la recherche. Programme offert lors de l'assemblée générale annuelle de l'ABRC en 2008 (mai 2008)

[http://www.carl-abrc.ca/horaire/2008/improve\\_dissemination\\_research\\_outputs-f.html](http://www.carl-abrc.ca/horaire/2008/improve_dissemination_research_outputs-f.html)

Considérations importantes pour l'Association des bibliothèques de recherche du Canada relativement à un nouveau projet de loi sur le droit d'auteur inspiré du Projet de loi C-61 de 2008 : Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur, novembre 2008)

[http://www.carl-abrc.ca/projects/copyright/pdf/key\\_carl\\_considerations\\_for\\_new\\_copyright\\_bill\\_nov\\_2008-f.pdf](http://www.carl-abrc.ca/projects/copyright/pdf/key_carl_considerations_for_new_copyright_bill_nov_2008-f.pdf)

Groupe de travail sur la formation en bibliothéconomie : rapport final au Conseil d'administration de l'ABRC (mai 2008)

[http://www.carl-abrc.ca/uploads/pdfs/0802-lewg\\_report-e.pdf](http://www.carl-abrc.ca/uploads/pdfs/0802-lewg_report-e.pdf)

Enquête sur les initiatives canadiennes et internationales en matière de gestion des données (April 2008)

[http://www.carl-abrc.ca/about/working\\_groups/Reports/data\\_mgt\\_wg\\_working\\_paper-f.pdf](http://www.carl-abrc.ca/about/working_groups/Reports/data_mgt_wg_working_paper-f.pdf)

Principaux  
objectifs  
pour 2009

- Continuer de promouvoir une législation sur le droit d'auteur qui réponde aux besoins d'accès et de conservation des usagers des bibliothèques de recherche
  - Promouvoir et continuer de mettre en œuvre la vision de Canadiana.org
  - Prendre les résultats du Sommet sur les ressources humaines dans les bibliothèques (2008) organisée par l'Association canadienne des bibliothèques et les mettre en rapport avec l'ordre du jour du Groupe de travail sur la formation en bibliothéconomie
  - Promouvoir un programme d'éducation et de la recherche qui comprenne une formation en recherche et le perfectionnement professionnel continu des bibliothécaires
  - Collaborer avec les partenaires à la diffusion de la recherche, particulièrement en référence à l'adoption de la Politique sur l'accès aux résultats de la recherche des Instituts de recherche en santé du Canada
- Élaborer une politique et un cadre pour l'accès à long terme aux données de recherche
  - Élaborer un nouveau plan stratégique pour 2010-2014

Association des bibliothèques de recherche du Canada  
Pavillon Morisset, Suite 239  
65, Université privé, Ottawa ON K1N 9A5  
Téléphone : 613.562.5385  
Télécopieur : 613.562.5297  
Courriel : [carladm@uottawa.ca](mailto:carladm@uottawa.ca)  
[www.carl-abrc.ca](http://www.carl-abrc.ca)

## MEMBRES DE L'ABRC

University of Alberta  
Ernie Ingles  
Vice-Provost and Chief Librarian

Bibliothèque du Parlement  
William Young  
Parliamentary Librarian

University of Regina  
Carol Hixson  
University Librarian

University of British Columbia  
Peter Ward  
University Librarian Pro Tem

University of Manitoba  
Karen Adams  
Director of Libraries

University of Saskatchewan  
Vicki Williamson  
Dean, University Library

University of Calgary  
Thomas Hickerson  
Vice Provost for Libraries and  
Cultural Resources  
and University Librarian

McGill University  
Janine Schmidt  
Trenholme Director of Libraries

Université de Sherbrooke  
Sylvie Belzile  
Directrice, Service des  
bibliothèques

Carleton University  
Margaret Haines  
University Librarian

McMaster University  
Jeffrey Trzeciak  
University Librarian

Simon Fraser University  
Lynn Copeland  
University Librarian & Dean of  
Library Services

CISTI-NRC  
Pam Bjornson  
Director General

Memorial University of  
Newfoundland  
Lorraine Busby  
University Librarian

University of Toronto  
Carole R. Moore  
Chief Librarian

Concordia University  
Gerald Beasley  
Director of University Libraries

Université de Montréal  
Richard Dumont  
Directeur général, Direction des  
bibliothèques

University of Victoria  
Marnie Swanson  
University Librarian

Dalhousie University  
William Maes  
University Librarian

University of New Brunswick  
John Teskey  
Director of Libraries

University of Waterloo  
Mark Haslett  
University Librarian

University of Guelph  
Mike Ridley  
Chief Information Officer  
and Chief Librarian

Université d'Ottawa  
Leslie Weir  
Bibliothécaire en chef

University of Western Ontario  
Joyce C. Garnett  
University Librarian

Université Laval  
Sylvie Delorme  
Directrice de la bibliothèque

Université du Québec à Montréal  
Lucie Gardner  
Directrice générale des  
bibliothèques

University of Windsor  
Gwendolyn Ebbett  
University Librarian

Bibliothèques et Archives Canada  
Ian E. Wilson  
Bibliothécaire et archiviste du  
Canada

Queen's University  
Paul Wiens  
University Librarian

York University  
Cynthia Archer  
University Librarian

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ABRC

Lorraine Busby	Région de l'Atlantique
Lucie Gardner	Québec
Margaret Haines	Ontario
Carol Hixson	Région de l'Ouest
Ernie Ingles	Vice-président / président élu
Leslie Weir	Présidente
Brent Roe	Directeur général

## COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL DE L'ABRC

### Comité des politiques et de la législation gouvernementales

William Maes (Président)  
 Karen Adams  
 Margaret Haines  
 John Teskey  
 Vicki Williamson  
 Brent Roe

### Comité du droit d'auteur

Mark Haslett (Président)  
 Pam Bjornson  
 Silvie Delorme  
 Victoria Owen  
 John Teskey  
 Peter Ward  
 Leslie Weir  
 Brent Roe

### Comité de l'évaluation de performance et statistiques

Sylvie Belzile (Présidente)  
 Karen Adams  
 Marnie Swanson  
 Jeffrey Trzeciak  
 Peter Ward  
 Kate Whitridge  
 Paul Wiens  
 Gilbert Caron  
 Richard Ellis  
 Katherine McColgan

### Comité de la communication savante

Lynn Copeland (Présidente)  
 Cynthia Archer  
 Lorraine Busby  
 Gwen Ebbett  
 Joyce C. Garnett  
 Margaret Haines  
 Thomas Hickerson  
 Carol Hixson  
 Janine Schmidt  
 Marnie Swanson  
 John Teskey  
 Paul Wiens  
 Diego Argáez

### Groupe de travail sur la gestion des données

Marnie Swanson (Présidente)  
 Pam Bjornson  
 Lynn Copeland  
 Michelle Edwards (University of Guelph)  
 Margaret Haines  
 Janine Schmidt  
 Kathleen Shearer  
 Diego Argáez

### Groupe de travail sur la formation en bibliothéconomie

Margaret Haines (Présidente)  
 Lorraine Busby  
 Joyce Garnett  
 Ernie Ingles  
 Vivian Lewis (McMaster University)  
 Leslie Weir  
 Vicki Williamson  
 Diego Argáez

Groupe de travail sur les dépôts institutionnels

Carol Hixson (Chair)

Pam Bjornson

Lucie Gardner

Thomas Hickerson

Paul Wiens

Kathleen Shearer

PERSONNEL DE L'ABRC

---

Brent Roe	Directeur général
Katherine McColgan	Agente des programmes
Diego Argáez	Agent de recherche
Shaun Hassanali	Adjoint administratif

---